Taxe d'accise—Loi

Nous savons que certaines des plus grandes sociétés au Canada n'ont payé aucun impôt sur les sociétés, dont Alcan, Brascan, Hees International, Power Financial, Xerox, Wardair et Union Carbide. Elles n'ont payé aucun impôt sur les sociétés ni en 1986 ni en 1987, pas plus que la Compagnie de la Baie d'Hudson. Bramalea et Cadillac-Fairview.

N'est-ce pas la même situation que celle qui existait tout le temps où le parti libéral était au pouvoir? En fait, les cadeaux les plus généreux ont été institués à l'époque où l'actuel chef de l'opposition officielle était ministre des Finances.

Pourquoi les Canadiens devraient-ils maintenant croire les libéraux quand il reproche aux conservateurs de faire exactement ce qu'ils ont fait eux-mêmes pendant tant d'années lorsqu'ils étaient au pouvoir?

Mme Copps: Madame la Présidente, je ne peux croire à ce que je viens d'entendre. Le député parle de ce que le chef du parti libéral a fait à titre de ministre des Finances. Les Canadiens du troisième âge seront très surpris d'apprendre que le Nouveau parti démocratique s'oppose à l'indexation des pensions de sécurité de la vieillesse.

M. Orlikow: Qui est-ce qui a parlé de ça?

Mme Copps: Les néo-démocrates devraient savoir que le ministre des Finances d'alors, l'actuel député de Vancouver Quadra (M. Turner), avait indexé les pensions parce que le parti libéral croit que les pauvres parmi les pauvres doivent obtenir un relèvement trimestriel de leur revenu correspondant à la hausse de l'indice des prix à la consommation.

Ce sont les conservateurs qui se sont attaqués à l'indexation.

M. Orlikow: Répondez donc à la question! Parlez des cadeaux offerts aux sociétés.

Mme Copps: Le député dit que j'élude la question. C'est pourtant lui qui voulait parler de ce que le chef du parti libéral avait fait lorsqu'il était ministre des Finances. Il avait établi une politique destinée à protéger les plus pauvres dans notre société. Je regrette vraiment que le NPD y soit opposé et je suis très surprise qu'il ne croie plus à l'utilité de l'indexation des pensions de nos personnes âgées.

Le député atteint le comble de l'hypocrisie lorsqu'il parle des impôts et des déductions fiscales des sociétés. Le revirement total du NPD au sujet des actions accréditives montre bien à quel point il est hypocrite.

• (1630)

M. Orlikow: Pourquoi ne répondez-vous pas à la question?

Mme Copps: Je suppose que le député n'a jamais entendu parler des actions accréditives. C'est cette forme de vol fiscal organisé que les néo-démocrates appuient en portant des macarons à la Chambre. Par suite des démarches de l'industrie minière et d'autres industries, ils reconnaissent maintenant que les actions accréditives constituaient une échappatoire fiscale qui était appuyée non seulement par les libéraux, pas totalement par les conservateurs puisqu'ils l'ont réduite, mais par le Nouveau parti démocratique.

Le leader parlementaire du NPD exhibait son macaron à la Chambre pour appuyer cette échappatoire. Y en a-t-il qu'il appuie et d'autres qu'il rejette? Change-t-il d'avis quand des

gens viennent lui rendre visite? Lorsque le NPD a reçu la visite de représentants de la Canadian Mining Association, il a complètement changé d'avis. La semaine précédente, il s'opposait aux actions accréditives et voilà qu'après la visite des délégués de l'Association, il découvre que ces actions ont favorisé la prospection et ont créé des emplois dans le nord du Canada. Est-ce que les députés du NPD pourraient me donner une liste des échappatoires qu'ils appuient et de celles qu'ils rejettent?

M. Prud'homme: Nous attendons la réponse.

La présidente suppléante (Mme Champagne): La période des questions et commentaires est terminée. La parole est au député de Regina-Est (M. de Jong) pour la suite du débat.

M. Simon de Jong (Regina-Est): Madame la Présidente, j'ai écouté avec intérêt la députée de Hamilton-Est (M^{mc} Copps) vanter les vertus du parti libéral et ses exploits dans le domaine de la réforme fiscale. Une des tentatives de réforme fiscale des libéraux, qui faisait suite au rapport Carter, a été vite étouffée. Je dois dire en toute honnêteté que je crois qu'elle a été étouffée parce que les conservateurs, qui défendaient les droits acquis, ont mené une attaque concertée contre les propositions de Carter, et le gouvernement a effectivement reculé.

Puis, nous avons connu une période de dix ans durant laquelle le chef de l'opposition (M. Turner) était ministre des Finances au sein du gouvernement libéral. En fait, il y a eu tout un revirement dans la politique du gouvernement durant le reste des années 1970. Beaucoup des échappatoires fiscales qui existent maintenant dans la Loi de l'impôt sur le revenu, particulièrement celles qui touchent les grandes sociétés, remontent à cette période.

La députée de Hamilton-Est nous demande quel genre d'échappatoires nous ferions disparaître. Je peux lui assurer que nous aurions certainement fait disparaître les échappatoires qui, en 1982, ont permis à la Banque royale du Canada, et à d'autres aussi, de réaliser des bénéfices totalisant quelque 360 millions de dollars et de ne pas payer un cent d'impôt, et même de recevoir un crédit d'impôt d'environ 20 millions de dollars. En 1982, une caissière à la Banque royale aurait payé plus d'impôt que le Banque royale du Canada elle-même. Cela se passait en 1982. Ce sont les politiques fiscales libérales de l'époque qui ont permis à la Banque royale de faire plus de 360 millions de dollars de profits et de ne payer aucun impôt.

Nous aurions fait disparaître le genre d'échappatoire que Marc Lalonde a mise en place en 1983 pour encourager la recherche et le développement; nous n'aurions jamais pris une telle mesure. Cette échappatoire a entraîné une perte de recettes publiques de près de 2,5 milliards de dollars en moins de six ou sept mois. Elle a donné lieu a tant d'abus que les conservateurs ont essayé de régler le problème en octobre 1984, peu de temps après leur accession au pouvoir. Cependant, en mettant fin à ce crédit d'impôt, ils ont laissé la porte ouverte à certains abus et ont introduit une disposition de protection des droits acquis, ce qui fait qu'environ un tiers des deux milliards et demi de dollars perdus par le Trésor l'ont été depuis leur arrivée au pouvoir.